

CUERS Légué à la ville par Suzanne Fournier, le jardin qui porte son nom a été réaménagé pour répondre aux enjeux du réchauffement climatique.

Un jardin réaménagé pour être accessible même l'été

PAR CORINE PRENAT / CORRESPONDANTE LOCALE

TOUT RÉCEMMENT RÉAMÉNAGÉ, le jardin Suzanne Fournier a été inauguré mercredi soir par le maire Bernard Mouttet, entouré pour l'occasion de la sénatrice Françoise Dumont et de la conseillère régionale Sylvie Laporte.

Autrefois champ de cerisiers

Autrefois champ de cerisiers et dépendance du moulin à huile, le jardin a été légué à la ville par une personnalité cuersoise, Suzanne Fournier.

Rénové en 2015, à une époque où la question du réchauffement climatique était moins prise en compte, il ne répondait plus aux exigences actuelles comme l'a expliqué l'édile : « Des températures extrêmes rendaient ce parc, pourtant central pour nos familles et nos enfants, inutilisable pendant de longues semaines chaque année. Aujourd'hui, nous prenons nos responsabilités et agissons concrètement et localement ».

Un chantier de 66000 euros

Inscrit dans la démarche Ville basse température l'été engagée par la municipalité, les aménagements ont consisté à la plantation d'un arboretum de 26 arbres, l'installation par les services de la ville de deux pergolas qui seront végétalisées dès cet automne et de trois ombrières couvrant les aires de jeux : « 140m² de voiles d'ombrage protégeant efficacement les enfants des rayons les plus forts. Les résultats sont là, jusqu'à 25° d'écart ont été mesurés entre les zones d'ombre et les zones en plein soleil ».

Au total, 66.000 euros ont été investis dont une grande partie financée par des partenaires que le maire n'a pas manqué de remercier : le Département du Var, La Région et la fondation NaïaGaïa représentée par son président Jacques de la Rocque venu remettre à la ville un chèque de 10 000 euros (lire ci-contre).



Le maire Bernard Mouttet entouré, mercredi, la sénatrice Françoise Dumont de la conseillère régionale Sylvie Laporte, de Jacques de la Rocque, président de la fondation NaïaGaïa et les jeunes élus. PHOTOS C.P.R

Les missions de la fondation NaïaGaïa

Rencontre avec Jacques de la Rocque, président de la fondation NaïaGaïa, qui était présent mercredi soir à Cuers. Il a remis un chèque de 10000 euros à la Ville pour soutenir le financement du réaménagement du jardin Fournier.

Pouvez-vous nous présenter la fondation NaïaGaïa ?

« Elle a été créée en 2021 par le bureau d'études Cereg. Elle a pour objet d'agir pour la terre et le vivant en œuvrant pour favoriser la réalisation d'actions de restauration des écosystèmes et de leur biodiversité, encourager la recherche de meilleurs équilibres entre les activités humaines et la terre et aider les acteurs des territoires à s'engager dans des opérations d'intérêt général pour une transition écologique réussie ».

Pourquoi choisir la ville de Cuers ?

« Sa démarche Ville basse tempé-



rature l'été est un projet d'avenir visant à redonner du sens dans l'aménagement et le développement urbain. Le jardin renaturé et son rôle pédagogique pour une plus grande mobilisation écocitoyenne s'inscrivent totalement dans les axes stratégiques de NaïaGaïa ».

SAVOIR + : Pour soutenir la fondation www.naiaGaia.org